

DU 4 SEPTEMBRE 2021 à Zinal

A 10H00, M. le Président Simon Crettaz, ouvre la 9ème Assemblée Générale des Remontées Mécaniques de Grimentz–Zinal SA et souhaite la bienvenue aux nombreux actionnaires présents. Il nous invite à fêter dignement l'inauguration de notre nouvelle Télécabine Zinal-Sorebois-Espace Weisshorn qui suivra l'assemblée.

L'ordre du jour est présenté et accepté. Il est également rappelé que le port du masque est obligatoire.

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs

L'assemblée est composée de 381 actionnaires représentant 59'450 actions sur 104'400 actions, soit 56.94 % du capital-actions. MM. Nicolas Salamin et Jean-Michel Zuber sont nommés scrutateurs pour cette assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2020

Le procès-verbal a pu être consulté par les actionnaires sur notre site internet. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Rapport sur l'activité de la société en 2020/2021

Le Président Simon Crettaz informe les actionnaires sur les grandes lignes de l'activité de la société durant l'exercice.

Le chiffre d'affaires global se monte à CHF 19.9 millions, soit une baisse de 8,2 % par rapport à l'exercice précédent. Il relève qu'il s'agit d'un exercice comptable particulier en pleine pandémie mondiale.

La saison d'été 2020 fut caractérisée par une forte fréquentation de la clientèle suisse qui a permis une saison record. En hiver, les restrictions de voyage liées au Covid-19 ont provoqué une très faible fréquentation de la clientèle étrangère. Ce sont les mêmes contraintes qui ont causé l'annulation de tous les camps de ski scolaires. La fermeture imposée des restaurants dès le 26 décembre 2020 jusqu'à la fin de l'hiver fut évidemment la mesure la plus conséquente pour notre société.

- Fermeture imposée des restaurants durant l'hiver : - 2,5 millions de recettes de restauration
- Restrictions des visiteurs étrangers et groupes : - 2 millions de recettes de transport

Malgré tout, notre domaine skiable a pu rester ouvert et le maximum a été réalisé pour que les dégâts financiers soient limités. La société a pu faire face à ses charges directes sans toutefois réussir à comptabiliser les amortissements nécessaires et l'exercice se clôture par une perte de CHF 1'611'628.18.

Après 54 ans de bons et loyaux services, notre vénérable téléphérique Zinal-Sorebois a été remplacé par une télécabine moderne de 10 places pour un investissement de plus de 23 millions reliant Zinal à l'Espace Weisshorn avec un arrêt intermédiaire à Sorebois. Elle améliore considérablement l'attractivité de la station de Zinal.

Les ventes du Magic Pass ont fortement progressé et nous laissent entrevoir un prochain exercice prometteur.

Le projet de construction d'un nouveau restaurant à l'Espace Weisshorn est en bonne route en collaboration avec l'Alpage de Sorebois.

Le président remercie M. Jean-Pascal Solioz pour ses 40 ans de fidélité dans la fonction de chef d'exploitation et lui souhaite une belle retraite. Afin de le remplacer, notre collaborateur, M. Robin Mercier, a été nommé nouveau responsable d'exploitation depuis février 2021. Il sera épaulé par M. Stéphane Augier dans la fonction de chef technique. Le président adresse également des propos particuliers aux fidèles collaborateurs qui ont pris leur retraite, M. Romain Gantner après 26 ans de service à la cuisine du Restaurant de Bendolla et M. Iljia Zoljic après plus de 25 saisons à l'exploitation des installations.

M. Stéphane Tissières est également remercié pour ses 17 ans d'activité dans la fonction de gérant du restaurant de Sorebois. Les collaborateurs qui fêtent leurs jubilés : M. Pierre Antonier 35 ans, M. Jean-Christophe Genoud 30 ans, et M. Vittorio Bernardo 20 ans sont félicités. M. Etienne Emery a terminé sa formation de mécatronicien CFC avec succès.

Le Président remercie les différents Alpages, les Bourgeoisies d'Ayer et Grimentz, la Commune d'Anniviers, les sociétés de développement, Anniviers Tourisme, la SET-Zinal SA, les hébergeurs, les écoles de ski et tous les acteurs touristiques de la région pour leur collaboration. Le Président termine en remerciant tous les actionnaires pour leur soutien et pour la confiance accordée au Conseil d'administration.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2020/2021

Le Directeur Pascal Bourquin présente les comptes de l'exercice 2020/2021 qui sont détaillés dans le rapport de gestion remis à chaque actionnaire présent et disponible sur le site internet de la société.

Le total des produits se monte à CHF 19'917'824.96, l'EBITDA à CHF 4'560'585.22, le cash-flow à CHF 3'752'251.91 et la perte à CHF -1'611'628.18. Il souligne la baisse du prix moyen de la journée skieur de 0,95%, une hausse des passages en été de 10,9% et des nuitées hôtelières de 27,8 %.

5. Rapport de l'Organe de révision

M. Jessy Rudaz de la Fiduciaire Fidag SA commente le rapport de l'Organe de révision qui est intégré dans le rapport de gestion en page 20. Sur la base de la vérification, il propose d'approuver les comptes.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2020/2021 et décharge aux organes responsables

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

7. Election statutaire : Conseil d'administration – démissions et nominations

Lors de sa création en 2012, la nouvelle société fusionnée a pu compter sur des administrateurs expérimentés des anciennes sociétés de Grimentz et de Zinal ainsi que sur des nouveaux membres compétents. Ensemble, la société a connu un développement remarquable. Dans le but de poursuivre cette croissance en impliquant la nouvelle génération, la volonté actuelle du Conseil d'administration se porte vers un renouvellement complet en trois étapes sur une période transitoire de 4 ans.

M. Christian Melly, M. Jean-Michel Melly et M. Paul-André Roux ont présenté leurs démissions. Pour les remplacer, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée d'élire Mme Carole Melly-Basili, M. Benoit Epiney et M. Samuel Melly en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration. Il est également proposé à l'Assemblée de réélire les six autres membres sortants M. Simon Crettaz, M. Raymond Epiney, M. Vincent Epiney, M. David Melly, M. Pascal Rouvinet et M. Dominique Salamin pour un nouveau mandat et de reconduire M. Simon Crettaz dans la fonction de Président. Il est précisé que cette nomination du Conseil d'administration est exceptionnellement valable pour un mandat de 2 ans au lieu de 4 ans habituellement.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

8. Election statutaire : Organe de révision - nomination

La fiduciaire Fidag SA est reconduite pour un nouveau mandat de deux ans jusqu'en 2023.

9. Divers

Le Président adresse des remerciements particuliers aux trois membres sortants M. Christian Melly, M. Jean-Michel Melly et M. Paul-André Roux qui resteront des personnes marquantes de la société. A eux trois, ils totalisent plus de 80 années de service avec une implication sans limite. Leur volonté, leur dynamisme et leur ténacité ont permis à la société d'avancer sur le bon chemin où elle se trouve actuellement. Ils sont chaleureusement applaudis par l'Assemblée.

Un message de M. Christian Melly, absent en raison du mariage de son filleul et neveu, est lu à l'assemblée.

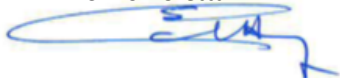
M. Michel Mathys, Président de l'Association Anniviers R2, remercie la société pour son développement, mais regrette la décision prise concernant les détenteurs de l'Anniviers Liberté dont la gratuité sur les remontées mécaniques en été a été remplacée par un rabais de 50 %.

Le président incite chaque actionnaire à participer à l'inauguration de la télécabine Zinal-Sorebois-Espace Weisshorn selon le programme annexé à la convocation et à suivre le cortège de la Fanfare de l'Echo des Alpes.

La séance est levée à 10H55.

Le Président

Simon Crettaz



Le Secrétaire

Raymond Epiney

